



RECOMMENDATIONS FORMATION AOTU

POSITIONNEMENT POLITIQUE

- Développement des transports en commun en parallèle de la limitation/reduction de l'usage des transports individuels

STRATEGIE

**Nécessité de
créer rapidement une AOTU
à partir des structures et moyens existants
et
dotée d'un pouvoir de décision
à la hauteur
des ambitions de Hô Chi Minh-Ville**

Création d'une Autorité Organisatrice des Transports Urbains

- Missions:

- **Élaboration** du Plan Global de Déplacement, **organisation** des transports publics urbains et **coordination** des plans d'actions des autres modes de déplacement;
- Investissements dans les projets d'infrastructures dans le domaines des transports publics;
- Gestion des compagnies exploitantes;
 - Lancement d'une étude sur l'introduction d'une tarification intégrée sur le réseau
 - Étude sur les nouvelles technologies;
 - Étude de tarification
- Information / Promotion des transports publics

Création d'une Autorité Organisatrice des Transports Urbains

- Composition bureau de l'autorité :
 - Président du Comité Populaire;
 - Président du Conseil Populaire;
 - Directeur du DTC;
 - Directeur de la MAUR;
 - Directeur du DPI;
 - Directeur département de planification et d'architecture;
 - Directeur département des finances;
 - ...
- autres instances proposées:
 - Commission de développement;
 - Commission vie du réseau;
 - Commission des finances

Création d'une Autorité Organisatrice des Transports Urbains

- Ressources de l'autorité:
 - Les moyens techniques existants;
 - Valorisation de l'expertise interne et renforcement continue de la compétence;
 - Formation des capacités du personnel.

Création d'une Autorité Organisatrice des Transports Urbains

- Ressources financières spéciales et stables pour assumer les opérations et activités de l'AOT
 - Taxes (exemple Versement Transport - taxe sur le salaire des employés sur les entreprises qui possèdent plus de 10 employés et/ou taxe sur la redevance véhicules individuels et/ou prélèvement stationnement...);
 - Budget provenant de l'Etat et de la Ville;
 - Perception des amendes liées aux infractions au code de la route (infractions à la circulation);
 - Publicités et autres ressources...;

Mise en place progressive des ressources.

Le département des finances doit redistribuer les sources budgétaires mentionnées directement à l'AOT.



UNE ACTION CONCRETE POUR DONNER VIE A L'AOT

**Réalisation d'une
ligne de bus modèle**

Création d'une Ligne de bus modèle

- *Objectif:*

Montrer un modèle de ligne de bus performante pour l'avenir à HCMV – effet de démonstration.

Création d'une Ligne de bus modèle

- Modalités:
 - Choix d'une ligne intégrée dans le réseau actuel;
 - Mise en opération d'un matériel roulant moderne et attractif, conforme aux normes environnementales, avec des caractéristiques facilitant l'accessibilité (plancher bas, larges portes d'accès du véhicule...)
 - Amélioration de la Vitesse Commerciale, pour cela établissement de :
 - Priorité du bus au feu rouge;
 - Création de tronçon en « voie réservée »
 - Mise en évidence des « points noirs », proposition d'axes de déviation du trafic principal afin de favoriser le déplacement du bus.
 - Construction d'arrêts de bus (moderne, propre, avec signalisation et informations destinées aux voyageurs).
 - Favoriser l'accessibilité des piétons (traitement des trottoirs), assurer la sécurité, la rapidité, le confort;
 - Utilisation des « Smart Card » sur la ligne;
 - Avant la mise en opération, sensibilisation des habitants, campagne de communication autour de la création de la ligne modèle.

CONCLUSION

- Recommandations difficiles à mettre en œuvre, nécessité de volonté politique forte et procéder par étapes;
- AOT permettra d'avoir un poids sur l'ensemble des actions conduites et de préparer au mieux l'arrivée des infrastructures lourdes.